

22 novembre 2016 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-ADELPHE

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Tenue d'un registre ayant trait à l'acceptation par la Municipalité de Saint-Adelphe de se porter caution du Centre de loisirs de St-Adelphe inc. pour un montant de 150 000 \$ (toit sur la patinoire).
- 3 - REPORTÉ Engagement de M. Renald Gauthier pour l'abattage d'arbres sur le lot 721-P appartenant à la Municipalité de Saint-Adelphe.
- 4 - Acceptation de la proposition de *Accessoire d'alarme et d'incendie Idées... Fil inc.* pour une modification au système d'alarme et l'installation d'une gâche donnant accès à l'hôtel de ville.
- 5 - VARIA
Fossé Caribou Gignac (discussion)
- 6 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général

22 novembre 2016 **PROVINCE DE QUÉBEC**
M. R.C. DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELPHE

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le vingt-deuxième jour de novembre de l'an 2016, à 19h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents, présentes mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Line Lapointe, messieurs les conseillers Mario Montambault, Michel Denis et Jean Baillargeon, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Absence motivée de monsieur le conseiller Léon Gagnon.

Aucun contribuable n'assiste à la rencontre.

Ouverture de l'assemblée à 19 h 01.

2016-11-290 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté
par le maire, monsieur Paul Labranche. **Adopté**

2016-11-291 **Tenue d'un registre ayant trait à l'acceptation par la Municipalité de Saint-Adelphe de se porter caution du Centre de loisirs de St-Adelphe inc. pour un montant de 150 000 \$ (projet d'un toit sur la patinoire)**

CONSIDÉRANT que le Centre de loisirs de St-Adelphe inc. a présenté un projet de toit sur la patinoire admissible au financement du programme d'infrastructures communautaires du Canada (PIC 150);

CONSIDÉRANT que par sa résolution **2016-08-193**, la Municipalité de Saint-Adelphe a accepté de se porter caution du Centre de loisirs de St-Adelphe inc. pour un montant de 150 000 \$, pour la construction de ce toit sur la patinoire;

CONSIDÉRANT que par sa résolution **2016-08-193**, la municipalité a convenu de tenir une consultation publique sous forme de rencontre d'information, où le Conseil municipal et le Centre de loisirs local expliqueront le projet à la population de Saint-Adelphe et donneront l'information sur les engagements des parties, concernant le projet susmentionné;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe, dans un souci de transparence, désire soumettre volontairement, bien que sans obligation, ce projet à l'approbation des personnes habiles à voter et pour ce faire, qu'elle entend tenir un registre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe tienne une assemblée publique d'information à l'hôtel de ville situé au 150, rue Baillargeon Saint-Adelphe, le 1^{er} décembre 2016, à 19h30, dont l'objet portera sur la construction d'un toit sur la patinoire et de l'engagement financier de la municipalité pour un montant maximum de 150 000 \$, afin d'aider à en défrayer une part des coûts.

Que suite à la tenue de cette assemblée publique, la Municipalité de Saint-Adelphe tiendra un registre le 7 décembre 2016, de 9h a.m. à 19h p.m, sans interruption, au bureau du secrétariat municipal, 150, rue Baillargeon Saint-Adelphe, où les personnes habiles à voter pourront exercer leur droit en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

Que la question formulée s'il y a un référendum sera la suivante :

En vertu de la résolution 2016-11-291 adoptée par la Municipalité de Saint-Adelphe lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 22 novembre 2016, êtes-vous d'accord que la susdite Municipalité se porte caution du Centre de loisirs de St-Adelphe inc. pour un montant de 150 000 \$, dans le but de contribuer financièrement avec d'autres partenaires, à la construction d'un toit sur la patinoire?

Adopté majoritairement sur division

EN FAVEUR : Bernita Tétrault, Line Lapointe,

Mario Montambault, Michel Denis

CONTRE : Jean Baillargeon

REPORTÉ Engagement de M. Renald Gauthier pour l'abattage d'arbres sur le lot 721-P appartenant à la Municipalité de Saint-Adelphe

2016-11-292 Modification au système d'alarme et à l'accès à l'hôtel de ville

CONSIDÉRANT que les serrures du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville permettent à quiconque de fabriquer des clés pour accéder en tout temps dans la bâtisse;

CONSIDÉRANT qu'il est difficile de contrôler les allées et venues des personnes et organismes possédant des clés et d'assurer ainsi la sécurité des lieux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte la proposition de M. Sylvain Carpentier de l'entreprise *Accessoires d'alarme et d'incendie Idées... Fil* pour modifier le système d'alarme et l'installation d'une gâche sur la porte centrale au coût de 2 352,49 \$ plus taxes.

Que la susdite Municipalité accepte de défrayer un montant de 4 \$ plus taxes, pour chaque carte d'accès nécessaire permettant aux personnes et aux organismes d'entrer à l'intérieur de l'hôtel de ville.

Que la susdite Municipalité accepte également de payer le prix budgétaire pour chaque porte supplémentaire et ce, au coût de 975 \$ la porte, plus taxes.

Adopté majoritairement sur division

EN FAVEUR : Bernita Tétrault, Line Lapointe,

Mario Montambault, Michel Denis

CONTRE : Jean Baillargeon

2016-11-293 Levée de l'assemblée à 19h45

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Directeur général
